



Dispositif addiction Fribourg  
Réussites et défis

Einrichtungen für Sucht in Freiburg  
Erfolge und Herausforderungen

Communiqué de presse

Fribourg, le 1<sup>er</sup> avril 2022

## L'addiction, un problème de société devenu invisible

*Dépendance à l'alcool, au jeu, à la drogue ou au travail, l'addiction est une réalité sociale dans le canton de Fribourg. Depuis un demi-siècle, des institutions d'action sociale dispensent des prestations aux personnes concernées, dans le cadre bien établi de la politique fédérale des quatre piliers – prévention, thérapie, réduction des risques et répression. Elles présentent aujourd'hui un modèle qui permet de mesurer l'impact de leurs mesures sur les personnes concernées et sur la société. Fait paradoxal : le travail des institutions contribue à rendre le problème de l'addiction moins visible sur la place publique, alors même que les besoins des personnes concernées restent importants et évoluent avec le temps.*

Cela fait plus de cinquante ans que des institutions d'action sociale déploient des mesures dans le domaine de l'addiction dans le canton de Fribourg, comme ailleurs en Suisse. Les dépendances, que ce soit à l'alcool, au jeu, au travail, aux médicaments ou aux drogues illégales sont une réalité sociale contemporaine. Afin de mesurer les conséquences de leur action sur la vie des personnes concernées par l'addiction et la société fribourgeoise, Le Radeau, Le Torry, Le Tremplin, Equip'Apparts et Reper publient un modèle d'impact, élaboré dans le cadre de la commission addiction d'infri.

### **Un impact global positif**

Les prestations dispensées par le dispositif addiction fribourgeois profitent aux personnes concernées et à la société fribourgeoise à court et à long terme. A court terme, on constate que l'accès à des mesures de prévention est largement disponible pour la population fribourgeoise, qui est sensibilisée aux risques d'une consommation excessive. Les personnes dépendantes sont quant à elles prises en charge ; elles obtiennent une aide à la survie et le travail des institutions spécialisées leur permet de préserver leur santé, de retrouver leur dignité et de se remettre sur le chemin de la réinsertion sociale et/ou professionnelle. A plus long terme, par rapport à la situation qui prévalait il y a trente ans, la criminalité induite par le phénomène de l'addiction a diminué dans le canton, la paix sociale et le sentiment de sécurité se sont raffermis et une partie des coûts sociaux ont pu être réduits.

### **Le problème devient presque invisible**

Le modèle d'impact révèle en revanche aussi un paradoxe : les mesures dispensées par le dispositif addiction ont contribué à rendre cette réalité sociale presque invisible sur la place publique, et à la confiner dans l'anonymat des institutions spécialisées ou du domicile. Les personnes en situation d'addiction sont accompagnées, soignées, intégrées, mais elles demeurent cachées et deviennent presque inexistantes. Or, si les personnes sont peu visibles, leurs besoins demeurent importants et le danger qu'elles font peser sur elles-mêmes et sur la société, notamment en termes de précarité sociale, de santé et de sécurité, est bien présent.

## Quatre défis à relever dans les prochaines années

En conséquence, le risque existe que le grand public ne considère plus l'addiction comme un problème et diminue son soutien envers les politiques d'action sociale et envers les institutions spécialisées. Ce soutien est d'autant plus nécessaire que les nouveaux défis liés à l'addiction se font jour et que de nouvelles problématiques doivent être adressées, aussi dans le canton de Fribourg.

Les institutions spécialisées identifient quatre défis prioritaires pour l'avenir :

- L'insertion socio-professionnelle des jeunes ainsi que la promotion de la santé et la prévention en matière d'addiction
- L'accès au logement et à la citoyenneté pour les personnes en situation d'addiction en grande précarité sociale doit être reconnu, assuré et développé.
- Une structure permettant la prise en charge des personnes en situation d'addiction vieillissantes – une nouvelle réalité rendue possible par les prestations de réduction des risques – fait défaut dans le canton.
- Les questions de la régulation des marchés des produits stupéfiants et de la dépénalisation de la consommation.

Ensemble, les partenaires de fr addict ont décidé de sensibiliser le public aux réussites de leur dispositif et aux enjeux d'avenir. Ils le feront tout au long de l'année 2022 au moyen de vidéos, d'une conférence, d'un souper-spectacle et de contacts avec les élus cantonaux. Avec une idée forte : l'addiction, parlons-en !

## Vidéo sur l'Association Equip'apparts :

<https://vimeo.com/692303856>

## Pour de plus amples informations :

Olivier Spang, Secrétaire général d'infri, 026 424 76 24

Cédric Fazan, Directeur de la fondation Le Tremplin, 079 82 449 82

Philippe Cotting, Directeur de l'association REPER, 026 322 29 01

Emmanuelle Barboni, Directrice de l'association Le Radeau, 026 653 92 22

Thierry Radermecker, Directeur de la fondation Le Torry, 026 460 88 22

Un projet de/Ein Projekt von

